

La baraque à soupe : côté pratique !



- Remorque de moins de 750 kg équipée d'une cuisine aux normes de l'AFSCA.
- Pas besoin de permis spécifique, une voiture avec une attache remorque et un duplicata de la plaque d'immatriculation suffisent.
- Prévoir un emplacement avec accès à l'eau de ville et un branchement électrique.



Suivez-nous
lesaphaSAC



www.sapha.be

Intéressé par le projet ?
Rencontrez-nous
Devenons partenaires

Visitez-nous



15 rue Gérard Dubois
7800 Ath

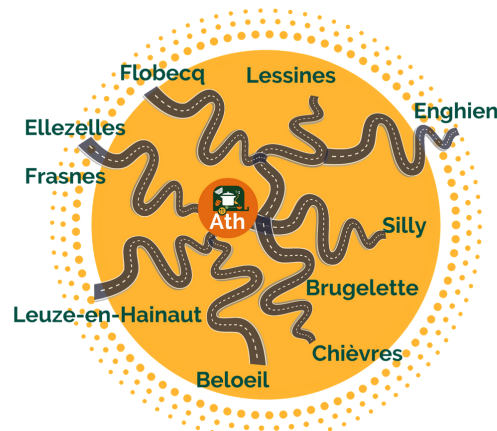
Contactez-nous



068 64 63 88
0489 11 56 83



info@sapha.be



avec le soutien de



et de



familles santé handicap
AVIQ



Une cuisine mobile inclusive

Projet de partenariat associatif



Le coin soupe devient mobile



Dans le cadre des activités citoyennes subsidiées par l'AViQ, le "Coin Soupe" ouvre ses portes en avril 2013 au SAPHA d'Ath.

Chaque jeudi, une équipe de volontaires s'active de grand matin : courses au marché, préparation de la soupe, installation des tables, vaisselle....



Dès midi, l'accueil et le service à la clientèle est assuré.

En juillet 2017, le coin soupe déménage au "15" de la rue Gérard Dubois à Ath et reçoit un subside de la Fondation Roi Baudouin pour aménager l'espace extérieur des nouveaux locaux.



En 2018 après une enquête de satisfaction et de nombreuses réunions de travail, l'équipe répond à un appel à projets de CAP48.



En septembre 2019, le SAPHA reçoit un subside de CAP48 pour financer le projet de "Baraque à soupe" et un groupe porteur se constitue pour concrétiser l'achat d'un food truck répondant aux normes Afsca.



En mars 2021, la baraque à soupe arrive, pérenise ses activités et apporte une dimension itinérante au projet.



Notre projet : mettre notre cuisine mobile à disposition d'associations locales en échange de la création de postes de volontariat pour des personnes en situation de handicap.



Le SAPHA met sa cuisine mobile à disposition en échange :

- **de l'accueil d'un volontaire...**
 - Pour créer du lien, favoriser la mixité et l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- **et du développement de partenariats.**
 - Recherche de volontaires correspondant aux besoins de l'association
 - Information quant aux démarches administratives liées au contrat de volontariat
 - Coordination et soutien du volontaire dans sa prestation en créant des outils adaptés afin qu'il soit autonome.
 - Participation à l'évaluation du volontaire.